

# Shippagan

## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 1<sup>er</sup> décembre 2025

HEURE : 19 h

**PRÉSENTS:** Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (conseiller et maire suppléant), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Marilène David (greffière adjointe).

**ABSENT :** Aucun

**PUBLIC :** 26 personnes, dont 1 membre des médias (Acadie nouvelle).

### **1. Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19 h.

### **2. Divulgation de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Adoption des procès-verbaux:**

#### **4.1 Réunion ordinaire du 3 novembre 2025**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 3 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2 Réunion extraordinaire du 13 novembre 2025**

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé du conseiller Laurent Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5. Suivi des procès-verbaux**

La greffière mentionne que tous les suivis ont été effectués.

### **6. Correspondance**

#### **6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – octobre 2025**

La greffière fait état du rapport des permis pour le mois d'octobre.

  
Shippagan  
MAIRE  
Véronique Caron  
GREFFIÈRE

## 6.2. Autre

L'administration a reçu un courriel de remerciement de Bruno Pascal, enseignant en école élémentaire à Créteil en France, pour les écussons, les articles promotionnels ainsi que du drapeau de l'Acadie que l'administration lui a fait parvenir.

L'administration a reçu un courriel de Alex Berry, directeur du Financement communautaire pour le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, nous confirmant la réception et l'approbation de la version révisée de notre plan quinquennal de dépenses en immobilisation dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du Canada.

Monsieur le maire a reçu un courriel de Emilie LeBlanc, co-propriétaire de Cielo Glamping Maritime, qui remercie la municipalité de la lettre de félicitations envoyée pour son Prix Femme Entrepreneure 2025. Madame LeBlanc remercie encore la municipalité pour son appui lors du développement de leur projet.

## 7. Parole aux élus

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

## 8. Affaires nouvelles

### 8.1. Lecture sommaire de l'arrêté municipal 04-2025 – Arrêté concernant le code de déontologie des membres élus du conseil de la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté n 04-2025 concernant le code de déontologie des membres élus du conseil de la municipalité de Shippagan, dont la lecture sommaire a été lue, soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.2. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté municipal 04-2025 – Arrêté concernant le code de déontologie des membres élus du conseil de la municipalité de Shippagan

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté n 04-2025 concernant le code de déontologie des membres élus du conseil de la municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.3. Première lecture de l'arrêté municipal 45-2025 – Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la municipalité de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'arrêté 45-2025 concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.4. Deuxième lecture de l'arrêté municipal 45-2025 – Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la municipalité de Shippagan

Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté 45-2025 concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la municipalité de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en deuxième lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Shippagan

Laurie

MAIRE

Uta Faure

GREFFIÈRE

**8.5. Modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de Shippagan – 166, rue des Saules, secteur centre-ville**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyé de Laurent Robichaud de tableter ce point et de le ramener au prochain comité plénier pour en discuter.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.6. Autorisation des demandes d'incitatifs – Politique d'incitatifs au développement économique**

En lien avec la politique d'incitatifs au développement économique, les incitatifs suivants ont été traités par l'administration et cadre aux critères, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'autoriser les incitatifs suivants :

- Investissement Donald Haché : construction locative : 6 186.78 \$
- Garderie chez Tante Rosi, construction commerciale : 2 514.84 \$
- Quincaillerie Gauthier Marine, construction commerciale : 2 861.38 \$
- Pierre-Paul Roussel et Marie-Claude Gagnon, construction résidentielle : 3 267.11 \$
- Mathieu Robichaud, construction résidentielle : 3 598.73 \$
- Benoit Duguay, construction résidentielle : 1 926.01 \$
- Alexandre Noël et Marie-Claude Mallet, nouveau propriétaire résidence : 315 \$
- Marcel Beaulieu, nouveau propriétaire résidence : 315 \$
- Clinique médicale – Serge McGraw, propriétaire nouveau commerce : 315 \$
- Maïka Blanchard, nouvelle propriétaire de deux bâtiments commerciaux : 2 835 \$
- Kalko technologie, nouveau bâtiment : 3 720.20 \$
- Regis Chiasson, nouveau propriétaire d'un bâtiment commercial : 1 260 \$

Pour un total de 29 125.05\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.7. Incitatif – Fonds pour accélérer la construction de logements – Habitat du Havre II**

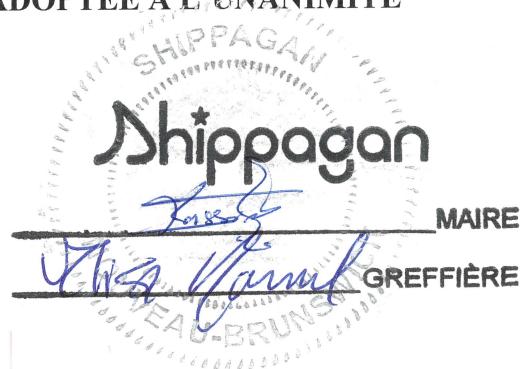
Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel d'autoriser le versement de l'incitatif à l'organisme sans but lucratif, Habitat du Havre, dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), d'un montant de 300 000 \$ pour le projet Habitat du Havre II.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.8. Ouverture des soumissions – projet 026-24 – Développement d'une nouvelle rue pour le projet Habitat du Havre II**

L'ouverture des soumissions pour le développement d'une nouvelle rue dans le cadre du projet Habitat du Havre II a eu lieu le 27 novembre 2025. La municipalité a reçu quatre soumissions : Aurèle Mallais et Fils Ltée (550 420 \$), Boudreau L&S Excavation Ltée (619 385 \$), Christian Larocque Services Ltée (569 736 \$) et C.N.F. Mallet Ltée (498 061.34 \$). Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel que le contrat pour le développement de la nouvelle rue soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à C.N.F. Mallet Ltée, pour la somme de 498 061.34 \$ (taxe en sus) comme recommandé par la firme d'ingénierie Roy Consultants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



### **8.9. Études de faisabilité – Voie vers des bâtiments verts**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite améliorer l'efficacité énergétique et la performance environnementale de ses infrastructures;

ATTENDU QUE le programme Voie vers des bâtiments verts, une initiative du Fonds municipal vert (FMV), permet d'explorer les possibilités d'améliorations écoénergétiques visant à réduire les coûts et à améliorer le rendement des bâtiments communautaires;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande visant les bâtiments suivants :

- Centre des congrès de la Péninsule acadienne;
- Centre Rhéal-Cormier;
- Ancien édifice municipal de Le Goulet.

Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel que la municipalité s'engage à participer au programme Voie vers des bâtiments verts et à assumer 20 % des coûts associés à la réalisation des études de faisabilité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.10. Contribution – Fonds de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick pour l'enfance**

La municipalité a reçu une demande de contribution pour le Fonds de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFB) pour l'enfance qui a pour mission d'atténuer l'impact de la pauvreté infantile dans le développement du potentiel de chaque élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer une contribution de 500 \$ annuellement à ce fonds. Il est également proposé de modifier la politique 1205, Politique en matière d'octroi de dons, de commandites et de partenariat aux organismes pour ajouter cette contribution au point 4.11.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.11. Partenariat avec la Maison de la Culture – Marché de Noël**

Dans le cadre du marché de Noël 2025, organisé en partenariat avec la Maison de la Culture, la municipalité de Shippagan a contribué en biens et services en fournissant de la main d'œuvre ainsi que le service de conciergerie durant les deux jours du marché. Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'également couvrir les frais de location du Centre des congrès de la Péninsule acadienne d'un montant de 1 837 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.12. Mise en candidature pour la 48<sup>e</sup> Finale des Jeux de l'Acadie 2029**

Considérant que la dernière finale des Jeux de l'Acadie à Shippagan s'est déroulée en 1989 et qu'en 2029, cela fera 40 ans que nous n'avons pas accueilli cet événement rassembleur. Considérant également qu'Acajoux est « né » à Shippagan lors du dernier événement. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité dépose une mise en candidature pour la 48<sup>e</sup> Finale des Jeux de l'Acadie qui aura lieu en 2029.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**8.13. Autorisation de droit de passage – Avenue du Tré Carré**

Considérant que les nouveaux propriétaires des terrains identifiés par les numéros 20931838 et 20216859, M. Martin Gionet et M<sup>me</sup> Liette Gionet, ont besoin d'accéder à nos terrains municipaux pour se rendre sur le leur. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyée de la conseillère Eda Roussel que l'on accorde un droit de passage sur les terrains municipaux concernés et qu'une entente soit établie à ce sujet avec les propriétaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.14. Adoption d'un nouveau poste dans l'organigramme**

Considérant que la municipalité connaît une augmentation des demandes et interventions liées aux plaintes et aux règlements municipaux, Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le conseil municipal autorise la création d'un poste d'agent chargé de l'application des arrêtés à contrat afin d'assurer l'exécution, le suivi et le traitement des dossiers relevant des arrêtés municipaux et conséquemment adopte la mise à jour de l'organigramme municipal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du maire**

Le maire fait la lecture de son rapport.

**10. Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 21h03.

**11. Parole au public**

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 21h14.

